



Départ de feu sur un ventilateur de l'unité de production n°1 et mise en place d'un Plan d'Urgence Interne

Description et chronologie de l'évènement

Vendredi 3 mars 2023 – unité de production n°1

19h27 : Des alarmes incendie apparaissent en salle de commande sur un local situé dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires. Le local abrite un système de ventilation (3 ventilateurs) permettant notamment de garantir une qualité de l'air adéquate à la disponibilité des matériels.

19h41 : Les agents de terrain missionnés pour effectuer la levée de doute confirment **un départ de feu en provenance d'un des 3 ventilateurs** présent dans le local. **Conformément à nos procédures, la salle de commande appelle les secours externes.**

19h57 : Les équipes d'intervention du site procèdent aux actions de sectorisation pour éviter toute propagation et utilisent un RIA (robinet d'incendie armé). Leur action est efficace : le feu baisse en intensité.

20h10 : Arrivée des secours extérieurs au niveau du local. Ils constatent l'absence de flammes et procèdent à des contrôles à la caméra thermique.



Description et chronologie de l'évènement

Vendredi 3 mars 2023 – unité de production n°1

20h33 : Le chef de secours, après consultation du chef de groupe des sapeurs-pompiers, passe le **message « feu éteint »**.

20h50 : Conformément à la réglementation, les consignes entraînent le déclenchement d'un **Plan d'Urgence interne, permettant de mobiliser les équipes d'astreinte nécessaires à la gestion opérationnelle de l'évènement** (soit environ 70 personnes). Par mesure de précaution, les contrôles à la caméra thermique se poursuivent dans le local et restent conformes.

20h56 : Un défaut de procédure a engendré le **déclenchement non prévu des sirènes d'alerte PPI dans la commune de Cattenom**. La cellule de communication mise en place permet de répondre à quelques riverains (de l'ordre d'une dizaine appels) et de faire le lien avec l'adjoint au maire de Cattenom pour une communication réactive et rassurante sur le site internet « Vigilance Voisin ».

21h00 : Appel de la Préfecture et de l'Autorité de sûreté nucléaire, s'en suivront ensuite les maires de proximité, la CLI et les autorités des pays limitrophes.

23h30 : **Autorisation de levée du Plan d'Urgence Interne par l'Autorité de sûreté nucléaire.**

Pas d'impact sur la sûreté, la sécurité et la production

Cet événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, aucun matériel directement requis au titre des règles d'exploitation n'a été dégradé. Le départ de feu n'a pas eu d'impact sur la sécurité du personnel, ni sur l'état du réacteur, qui était alors en production.

L'évènement n'est pas classé sur l'échelle internationale INES des évènements qui va du niveau 1 au niveau 7, il a été déclaré au niveau 0. Les résultats des expertises montrent que le départ de feu serait dû à un échauffement de la courroie du ventilateur, suite à un grippage du roulement.

Comme après chaque évènement, un rapport d'analyse est effectué. Ce retour d'expérience permet de faire évoluer nos procédures comme par exemple :

- Retour d'expérience sur les critères de maintenance du système de ventilation.
- Définition plus précise des critères d'accès dans les locaux concernés.
- Déclenchement non prévu des sirènes : mise à jour des procédures et sensibilisation des équipes de protection de site (maîtrise d'une procédure très rarement utilisée).

Des questions ?

